

Il y a trop d'effectifs dans les classes

FA du 17 Sept 2014

SYNDICAT. Quinze jours après la rentrée des classes, le Snes, premier syndicat du secondaire, en a dressé hier un premier bilan.

La rentrée 2014/2015 reste marquée pour le Snes, premier syndicat du secondaire, par la suppression de 90 postes, dont une soixantaine dans le second degré. Des suppressions de postes qui entraînent automatiquement des augmentations d'effectifs dans les classes. On peut ainsi compter jusqu'à 32 élèves dans certaines classes. « Si l'on ouvre d'autres classes, il faudra payer », explique Valérie Vertale, secrétaire académique du Snes. Or, comme le rappelle le syndicat, l'administration reste dans une logique budgétaire. Il n'est donc pas question de créer des postes. Bien au contraire ! « Il y a du coup des collègues qui étaient en sécurité sur un poste complet et qui se retrouvent à faire des compléments de

service sur deux ou trois établissements », poursuit Valérie Vertale. « Ils doivent par exemple effectuer 9 heures dans un établissement, 5 heures dans un autre, et 4 heures dans un autre. Ou encore 9 heures au Diamant et 9 heures au Gros-Morne. Vous imaginez les conditions de travail ? Comment voulez-vous qu'ils s'investissent dans un établissement, s'ils passent leur temps sur les routes ? On est vraiment dans une précarisation du métier. » Pour Christelle Rétory, secrétaire académique adjointe du Snes, « la notion de poste sur un seul établissement a été perdue de vue, aujourd'hui, il s'agit de donner des heures (ndlr : 18 heures) ». Roger Numa, cosecraire académique du Snes, évoque, pour sa part, le cas du lycée Centre-Sud

de Ducos, qui connaît de bons résultats, où le conseiller principal d'éducation (CPE) se retrouve seul avec 800 élèves. « L'an dernier, il bénéficiait de l'appui d'une collègue TZR (ndlr : titulaire sur zone de remplacement) qui a été mutée », précise Roger Numa. Régis Aubry, membre du bureau, responsable de la vie syndicale dans les établissements, sou-

ligne que le lycée Schoelcher connaît une situation similaire. « Un poste de CPE a été supprimé et ils ne sont plus que deux pour un millier d'élèves, avec des locaux particuliers. » Autre sujet abordé hier : la consultation nationale en septembre-octobre 2014 sur le socle commun école et collège et sur la réécriture des programmes. Au col-

lège, cette réécriture devra permettre aux enseignants de travailler autrement pour que tous leurs élèves puissent mieux apprendre. Cela suppose que les enseignants aient du temps pour faire progresser chacun à son rythme.

« LE GOUVERNEMENT VEUT RÉINTRODUIRE LA BIVALENCE AU COLLÈGE »

Sans bouleverser les horaires de chaque discipline, la réforme des programmes s'accompagnera de l'introduction de temps d'accompagnement pédagogique au sein des enseignements, et un volant d'heures professeurs sera alloué pour donner aux équipes davantage d'autonomie. « L'objectif est que le collège soit la continuation du primaire », prévient Valérie Vertale, qui

invite, tout de même, les enseignants à participer à la consultation.

« Le gouvernement veut également réintroduire la bivalence au collège. Un professeur d'histoire-géographie pourrait ainsi enseigner le français. Nous sommes toujours dans une logique budgétaire. »

Au chapitre des satisfactions, il y a l'abaissement des obligations de service face aux élèves (16 heures 30 au lieu de 18 heures) dans les établissements situés en zone d'éducation prioritaire. Objectif : permettre aux professeurs de se concerter. « Cependant, les chefs d'établissement ont l'impression que c'est un cadeau qui est offert aux enseignants et ils veulent cliquer », déplore Christelle Rétory.

J.-M. A.



De gauche à droite : Régis Aubry, membre du bureau, Christelle Rétory, secrétaire académique adjointe, Valérie Vertale, secrétaire académique, Roger Numa, cosecraire académique, et Sandra Melgire, secrétaire adjointe du Snes. (Photo J.-M. E./France-Antilles)

